

# RÉPARTITION DE L'EFFORT BUDGÉTAIRE EN 2013-2014

## Exemples de mesures

---

Réduction des  
coûts de  
l'administration  
publique

2,5 G\$

- Contrôle serré des projets informatiques : 200 M\$
- Réduction des projets d'aménagement des locaux et des espaces gouvernementaux (SIQ) : 30 M\$
- Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement administratives, dont 25 % en publicité, en formation et en déplacement : 320 M\$
- Gel des masses salariales, notamment par le maintien du remplacement d'un départ à la retraite sur deux : 260 M\$
- Rationalisation des services diagnostiques et de laboratoires : 100 M\$
- Paramètres permettant de limiter la croissance salariale : 1,4 G\$
- Abolition et fusion d'organismes et de fonds : 9 M\$

Révision de  
programmes

1,0 G\$

- Regroupement de programmes dans une approche de *guichet unique*, pour 50 à 60 M\$, notamment dans les secteurs :
  - > municipaux et des organismes régionaux (sans toucher aux services de proximité)
  - > de la formation, de l'intégration en emploi et de la francisation des immigrants
  - > du soutien aux événements
- Révision de paramètres de programmes :
  - > aide aux entreprises : 300 M\$
  - > prix remboursé des médicaments génériques : 190 M\$

Discipline  
budgétaire

1,7 G\$

- Croissance budgétaire limitée à 2,9 %, dont 3,7 % pour la santé : 700 M\$
- Réduction de l'enveloppe affectée à de nouveaux programmes : 950 M\$ au cours des 3 prochaines années

---

Total des mesures

5,2 G\$

Secrétariat  
du Conseil du trésor

Québec 